Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025208DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 19 novembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOUCHONNEAU Romain (présent à partir de la question N°199), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (absent de l'approbation du compte rendu à de la question N°198), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Monsieur DESBLÉS Hubert.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **20** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
21 (*à partir de la question N°199*)
. absent(s) et non représenté(s) : **5** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
4 (*à partir de la question N°199*)

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LA COMMUNE DE CHÂTEAUBOURG POUR LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025208DE-DE

Délibération N°2025/208 du Conseil Municipal du 25 novembre 2025
Publiée le 27 novembre 2025

GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LA COMMUNE DE CHÂTEAUBOURG POUR LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique ;

VU le projet de convention instituant le groupement de commandes ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Châteaubourg doivent, pour répondre à leurs besoins, souscrire de nouveaux marchés publics dont l'objet est précisé ci-dessous :

- Services d'assurances.
- Service d'entretien du matériel de cuisine.

Il est ainsi proposé de créer un groupement de commandes régi par une convention. Il découlera de celle-ci que la Commune de Châteaubourg sera coordinatrice du groupement. Elle sera chargée de mener la procédure de passation au nom et pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale. La convention précisera également les obligations des parties ainsi que les modalités financières relatives aux marchés.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'AUTORISER la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Châteaubourg pour les marchés énumérés ci- avant ;

2°) D'ACCEPTER les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération ;

3°) D'ACCEPTER que la Commune ait la qualité de coordinatrice du groupement pour la passation des marchés visés dans la convention constitutive du groupement de commandes ;

4°) D'AUTORISER Monsieur Éric PERCHAIS, Adjoint aux Marchés Publics, à signer la convention.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

Le Secrétaire de séance,
Hubert DESBLÉS

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0